



ADHESION READHESION TRANSFERT RENOUELEMENT JEUNESSE

Carte familiale
 Oui Chacune des personnes doit compléter son formulaire.

Association : _____

Numéro Association : _____



CONFIDENTIEL

Veillez compléter en LETTRES MOULÉES les cases blanches là où l'information pré-imprimée est inexacte ou manquante

Nom de famille _____ Prénom _____ N° de membre _____

1 _____
 Adresse (précisez no. d'appartement ou de condo, s'il en est) _____
 (Région/Association) _____ Numéro _____

2 _____
 No _____

3 _____
 Municipalité _____ Code postal _____

4 Sexe _____ Date de naissance _____ Courriel _____
 Homme Femme AA MM JJ

5 Téléphone (résidence) _____ Téléphone (travail ou cellulaire) _____ Poste _____ Année d'adhésion à la FMQ _____

6 Profession _____ Employeur _____

7 Marque de la moto _____ Modèle _____ Cylindrée _____ Année _____
 Nombre de moto(s) possédées à ce jour _____

8 Nom de votre COMPAGNIE d'assurance _____ Nom de votre COURTIER d'assurance _____

Utilisation de la moto (crochez) Loisir seulement Loisir, travail parfois Loisir et travail Seul véhicule

9 Nombre d'années d'expérience motocycliste _____ Nombre d'années de permis de conduire de motocycliste (classe 6A) _____ Nombre de kilomètres parcourus l'an dernier _____

10 N° de membre du conjoint(e) _____ Nom de famille du conjoint(e) _____ Prénom _____

11 Carte familiale (autre membre à la même adresse)
 N° _____ Nom de famille _____ Prénom _____

12 Comment avez-vous connu la Fédération motocycliste du Québec _____

13 Je n'autorise pas mon association affiliée à la FMQ à publier mon nom, numéro de téléphone et courriel.

14 Je n'autorise pas la FMQ à publier mon nom, numéro de téléphone et courriel

15 Avez-vous suivi le cours Moto-Pro FMQ ? OUI NON
 Si oui, en quelle année ? _____

16 Désirez-vous suivre ce cours ? OUI NON

17 Avez-vous eu un accident de moto au cours de la dernière année ? OUI NON

Conformément à la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, j'autorise expressément mon assureur à fournir sur demande à la FMQ tout renseignement relatif à mon dossier d'assurance-moto, notamment sur tout sinistre.* Cette autorisation annule et remplace tout refus antérieur. Toutefois, si vous ne désirez pas accorder cette autorisation, appelez vos initiales ici : _____

Je désire adhérer à une association affiliée à la FMQ et certifie avoir pris connaissance du verso de la présente

Signature du membre _____ Date _____ Montant ci-inclus \$ _____

À compléter obligatoirement par le responsable de l'association
 Je certifie que ce membre a été informé des critères de la FMQ et de notre Association.

Nom du responsable de l'Association (en lettre moulées) _____

Signature du responsable _____ Date _____

Les conditions à l'endos de ce formulaire font partie intégrante de cette demande
 * La divulgation de ces renseignements permet à la FMQ de pouvoir négocier des protections et des primes d'assurances plus avantageuses et de mettre sur pied des programmes de sécurité, le tout pour le plus grand bénéfice des membres.



CODE DE DÉONTOLOGIE

FÉDÉRATION MOTOCYCLISTE DU QUÉBEC
9675, Papineau, bureau 460, Montréal (Québec) H2B 3C8
☎ 514-252-8121 • 📠 514-418-2569
✉ fmq@fmq.qc.ca • ☆ www.fmq.qc.ca

TOUT MEMBRE D'ASSOCIATION DOIT :

- Respecter et se conformer aux lois en vigueur.
- Toujours avoir un comportement honorant la FMQ.
- Faire preuve de courtoisie et de civisme dans son comportement sur la route.
- Toujours maintenir sa moto silencieuse et sécuritaire.
- Être disponible face aux autorités dans le cas de catastrophes importantes.
- Aider, dans la mesure du possible, un motocycliste ou automobiliste en difficulté sur la route.
- Ne pas porter sur ses vêtements ou sur sa moto aucun slogan, écusson, insigne ou autre qui causent préjudice à la FMQ.

Sur la question du port des écussons (patches), la Fédération motocycliste du Québec ne reconnaît que l'utilisation et le port des écussons (patches) à l'effigie d'Associations motocyclistes, membres de la Fédération motocycliste du Québec, dont le diamètre ne dépasse pas quatre (4) pouces. *[Décision prise lors de la réunion du Conseil d'administration de la FMQ tenue à St-Hyacinthe le 8 avril 1994]*

Les membres d'Associations qui, pour une raison ou une autre, portant ou arborant de façon privée ou publique un ou des écussons (patches) d'un diamètre supérieur à quatre (4) pouces à l'effigie d'associations motocyclistes, membres de la Fédération motocycliste du Québec, le font ainsi à leurs propres risques, sous leur propre et entière responsabilité.

En conséquence, la Fédération motocycliste du Québec et toutes ses composantes se dégagent de toute responsabilité, qu'elle soit de nature civile, délictuelle ou autre, quant aux conséquences pouvant résulter de la possession, de l'utilisation ou du port d'écussons (patches) qui ne répondent pas aux critères susmentionnés.

Adopté à l'unanimité.

LA FMQ ET/OU VOTRE ASSOCIATION SE RESERVENT LE DROIT :

- De refuser toute demande d'adhésion/réadhésion ou renouvellement.
- D'expulser tout membre d'Association qui ne se conforme pas au code de déontologie FMQ.

PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION

1. Représentation auprès de divers organismes et instances gouvernementales;
2. Abonnement au Motocycliste;
3. Prévention-Sécurité:
 - clinique de réadaptation
 - cours de perfectionnement (Moto-Pro FMQ);
4. Régime d'assurance-moto très avantageux;
5. Possibilité de participer aux activités de l'Association, de la Région ou de la Fédération;
6. Rencontres avec des adeptes du motocyclisme;
7. Diverses ententes de produits et services aux membres d'Associations.

LA COTISATION N'EST PAS REMBOURSABLE

PROCÉDURE DE RENOUELEMENT

Une participation minimale aux activités peut être exigée pour pouvoir renouveler votre carte de membre au sein de votre association affiliée. Informez-vous auprès de votre Association.

TRANSFERT D'ASSOCIATION

Si vous désirez changer d'Association affiliée, vous devez apporter ce formulaire (avec les correctifs s'il y a lieu) à l'Association de votre choix. L'Association avisera la Fédération motocycliste du Québec de ces changements et elle vous remettra une nouvelle carte de membre émise par la FMQ.